

Le drapeau vert et blanc proclame «liberté et patrie». Avec l'arrivée des premiers 1ers Grands Crus, c'est «liberté et terroir» pour les chasselas vaudois. Décryptage.

PIERRE THOMAS

Il y a onze, à ce jour. Soit la moitié des dossiers présentés volontairement par des producteurs, il y a quelques mois à la commission des 1ers grands crus vaudois, une dénomination prévue par un règlement de 2009. Et ceux qui estiment que la disposition légale était taillée pour les «grandes caves» n'ont pas tort, du moins sur le papier: le groupe Schenk (Obriest et Schenk) est présent avec trois vins sur les cinq adhérents de l'association que son directeur, André Fuchs, préside, Clos, Domaines & Châteaux, et son rival de Rolle également, Hammel SA, avec quatre vins, dont trois de ses domaines du Chablais.

Des vins vedettes plutôt timorés

Hors de ces «grands», deux vins seulement, L'Ovaille, à Yvorne, de la famille Deladoey, et une minicuvée du triple champion suisse des vins bios, Reynald Parmelin, à Bursins. Soit, au total, l'équivalent de 25 hectares sur les 3813 du vignoble vaudois.

On cherchera en vain les vedettes d'Arte Vitis, les Cruchon, Chollet, Paccot, Gex et autre Monachon. La plupart ont trouvé urgent d'attendre, plutôt que d'essayer les plâtres des premières dégustations, laborieuses.

Au départ, non seulement le chasselas, mais aussi les rouges, de gamay et de pinot noir, pouvaient se présenter. Aucun rouge n'a passé la rampe, s'achoppant à la dégustation probatoire de cinq millésimes sur dix ans. Mais rien n'est joué: de nouveaux dossiers peuvent être soumis, selon le bon vouloir des producteurs, et les vins sont tous redégustés chaque année. Ce couperet pourrait dissuader quelques candidats et peut paraître étonnant pour une classification, mais les candidats aux grands crus valaisans doivent déjà s'y plier, comme, depuis peu, les crus bourgeois du bordelais.

Accuser d'élitisme ces 1ers Grands Crus, nouvelle fierté des Vaudois, est donc exagéré, estime le président de la commission, le juriste rollois - et patron d'Hammel - Charles Rolaz, qui loue, au contraire, le côté «démocratique» de la démarche. Reste à savoir comment vont se positionner ces 1ers Grands Crus. Feront-ils «monter en gamme» les vins vaudois? Avec 1% de la récolte blanche vaudoise 2011, c'est une goutte d'eau dans le marasme viticole prévisible cette année, sous réserve de



La mention 1er Grand Cru répond à des critères précis. Seuls onze vins vaudois ont été admis au sommet de cette hiérarchie.

Fotolia

Mention au goût de liberté et de terroir

la récolte 2012 à venir, qu'il faudra maîtriser.

la récolte 2012 à venir, qu'il faudra maîtriser.

Un ancrage territorial pour un effet terroir

Avec une prédominance de Mont-sur-Rolle (quatre vins) et d'Yvorne (trois vins), l'effet «terroir» paraît déjà se dessiner. «C'est un projet à long terme. Dans 15 ou 20 ans, ces 1ers Grands Crus seront ancrés de manière territoriale. La logique voudrait qu'on débouche sur une hiérarchie», commente Charles Rolaz. Voilà pour le terroir. Le reste n'est que liberté: aucun prix plancher fixé (ils devraient s'échelonner de 15 à 22 francs la bouteille), aucune contribution de solidarité pour faire de la promotion, par exemple, aucune bouteille commune, aucun packaging imposé, non plus. Chacun devra y aller de son énergie



Un 1er Grand Cru dans son écrin.



Reynald Parmelin récompensé pour la cuvée Au Fosseau.



Paul Baumann, dir. d'Obriest, au palmarès avec plusieurs vins.

pour les promouvoir, au-delà du lancement, une opération à 140 000 francs, complétée par une présentation pour les milieux économiques, au Centre patronal

de Paudex, le 30 août, et en octobre, à Zurich, lors de la conférence de presse du salon Expovina.